

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

5^{ème} RÉUNION DE 2010

Séance du 18 novembre 2010

CG 10/5^{ème}/I-12

**PROGRAMME PLURIANNUEL DE REHABILITATION DES
BATIMENTS
DE LA DIRECTION DE LA SOLIDARITE DEPARTEMENTALE**

Les travaux de rénovation et de restructuration des pôles sociaux et centre médico-sociaux (C.M.S.) se poursuivent. L'avancée de ce programme est conforme aux orientations prises lors de notre DM2 de 2007, qui ont été rappelées, le 25 juin dernier à la faveur de notre vote de la DM1.

Ainsi, les pôles de Nègrepelisse, Grisolles et Verdun-sur-Garonne sont dorénavant terminés. Les travaux de restructuration du C.M.S. de Moissac sont en cours et devraient s'achever en mars 2011.

Par ailleurs, et comme prévu lors du BP 2007 l'état des bâtiments du centre montalbanais de la Direction de la Solidarité Départementale nous amène à envisager de profondes interventions dans le cadre d'un programme de **réhabilitation globale du site**.

Les services de la Direction de la Solidarité Départementale occupent cinq bâtiments contigus sur un site traversant des allées Mortarieu à la rue de la Banque.

Ces bâtiments, propriété du Conseil Général, sont d'une superficie totale de 3 360 m2 de surface utile et accueillent notamment :

- le personnel des services centraux de la Direction de la Solidarité Départementale ;
- la Maison Départementale des Personnes Handicapées ;
- le Pôle Social Centre-Villebourbon.

L'état général de ces bâtiments est assez inégal et nécessite une opération globale de réhabilitation afin de garantir un bon accueil du public, de maintenir de bonnes conditions de travail pour le personnel et de préserver la pérennité de ce patrimoine immobilier.

Cette intervention d'ensemble comprendra donc les opérations suivantes :

- le large renouvellement des menuiseries extérieures ;
- la mise en conformité des installations électriques ;
- la remise en état des revêtements de sols, des revêtements muraux et des plafonds, lorsque cela s'avère nécessaire ;
- le ravalement des façades.

Une fois cet ensemble de travaux réalisés, nous restructurerons les parkings.

C'est dans ce cadre que je vous propose d'adopter, conformément à l'opération annoncée, une autorisation de programme de 918 000 € T.T.C. déclinée pluriannuellement de la façon suivante :

- sur l'exercice 2011 : une première tranche de travaux de **500 000 € T.T.C.** décomposée comme suit :

- 371 000 € pour le bâtiment du 28 rue de la Banque ;
- 77 000 € pour le bâtiment aile gauche (le plus proche de la trésorerie des allées Mortarieu) ;
- 52 000 € pour le bâtiment comptabilité.

- sur l'exercice 2012 : une deuxième tranche de travaux de **418 000 € T.T.C.** décomposée comme suit :

- 203 000 € pour le bâtiment Maison Départementale des Personnes Handicapées ;
- 215 000 € pour le bâtiment central (accueillant également le pôle social).

Ce phasage, bâtiment par bâtiment, est prévu pour minimiser la gêne occasionnée par les travaux auprès du public et du personnel et pour assurer la continuité des missions de la Direction de la Solidarité Départementale.

Aussi, je vous propose d'approuver une autorisation de programme de **918 000 € T.T.C.** pour cette opération de réhabilitation de la Direction de la Solidarité Départementale, répartie sur les exercices 2011 pour 500 000 € et 2012 pour 418 000 € et imputés sur l'article 231313, sous-fonction 50 du budget départemental.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Approuve une autorisation de programme de 918 000 € H.T. pour la réhabilitation des bâtiments de la direction de la solidarité départementale déclinée pluriannuellement de la façon suivante :
 - sur l'exercice 2011 : une première tranche de travaux de 500 000 € T.T.C. décomposée comme suit :
 - 371 000 € pour le bâtiment du 28 rue de la Banque,
 - 77 000 € pour le bâtiment aile gauche (le plus proche de la trésorerie des allées Mortarieu),
 - 52 000 € pour le bâtiment comptabilité ;
 - sur l'exercice 2012 : une deuxième tranche de travaux de 418 000 € T.T.C. décomposée comme suit :
 - 203 000 € pour le bâtiment MDPH,
 - 215 000 € pour le bâtiment central (accueillant également le pôle social).
- Précise que les dépenses correspondantes seront imputées sur l'article 231313, sous-fonction 50 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

COUT ESTIMATIF DES TRAVAUX PAR PROGRAMME

DESIGNATION	2011			2012	
	28 rue de la Banque	Bâtiment comptabilité	Bâtiment Aile gauche	MDPH	Bâtiment Central
CLOS / COUVERT					
CHARPENTE	5 000 €	5 000 €	Bon état	5 000 €	Bon état
COUVERTURE	2 500 €	2 500 €	Bon état	2 500 €	2 500 €
ISOLATION combles	2 500 €	2 500 €	Bon état	2 500 €	5 000 €
TOITURE TERRASSE			Bon état	Bon état	Bon état
GROS OEUVRE	Bon état	Bon état	Bon état	Bon état	Bon état
FACADES	20 000 €	7 000,00 €	15 000,00 €	26 000,00 €	24 000,00 €
MENUISERIES EXTER	140 000 €	18 500 €	60 500 €	70 000 €	100 000 €
CLOS / COUVERT					
MONTANT TOTAL TTC	170 000 €	35 500 €	75 500 €	106 000 €	131 500 €
INSTALLATION TECHN					
Sols / murs / plafonds	106 000 €	6 500 €	Bon état	44 000 €	29 400 €
ELECTRICITE	45 000 €	8 000 €	Bon état	8 300 €	6 000 €
CHAUFFAGE	10 000 €	Bon état	Bon état	Bon état	
CLIMATISATION	30 000 €	Bon état	Bon état	34 500 €	6 000 €
ACCUEIL / SANITAIRES					20 000 €
ACCESSIBILITE	0 €		Bon état	0 €	0 €
RAMPE D'ACCESSIBILITE					17 500 €
SECURITE INCENDIE	10 000 €	2 000 €	1 500 €	5 000 €	5 000 €
ESCALIER SECOURS				5 000 €	
	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
INSTALLATION TECHN					
MONTANT TOTAL TTC	201 000 €	16 500 €	1 500 €	96 800 €	83 900 €
MONTANT TOTAL TTC	371 000 €	52 000 €	77 000 €	202 800 €	215 400 €
VRD	83 000,00 €	50 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	7 000,00 €

PROGRAMME 2011 500 000,00 €
PROGRAMME 2012 418 200,00 €
MONTANT TOTAL TTC 918 000,00 €

PROGRAMME complémentaire 150 000,00 €

SYNTHESE

2011 28 rue de la Banque
Remplacement des menuiseries extérieures
Aménagement des locaux
Façades
Bâtiment " Comptabilité "
Remplacement des menuiseries extérieures
Aménagement des locaux
Façades

Bâtiment "Aile Gauche"
Remplacement des menuiseries extérieures
Façades

2012 Bâtiment "Maison Départementale des Personnes Handicapées"
Aménagement des bureaux 1er et 2eme étage
Bâtiment" Central"
Aménagement d'une rampe handicapée

ACCESSIBILITE

Ces travaux comprennent la création d'une rampe d'accessibilité au Bâtiment Central, l'agencement de l'accueil, ainsi que la Création de sanitaires ouverts au public.

La totalité de l'aile Gauche et du Bâtiment Central ,ainsi que les Rez de Chaussée des autres bâtiments seront accessibles aux Personnes en fauteuil roulant.